

LE PRÉSIDENT :

5 Bonjour! Je vous souhaite la bienvenue à cette séance d'audition des opinions de l'Office de consultation publique de Montréal qui porte sur l'avenir du secteur des Faubourgs qui comprend une portion importante du territoire du centre-ville de Montréal.

10 Je me nomme Bruno Bergeron, je suis commissaire à l'Office de consultation publique. Je suis accompagné ici de madame Danielle Casara, qui est commissaire aussi à l'Office et de monsieur Christian Giguère, commissaire à l'Office. Notre personnel ici, madame Stéfanie Wells et monsieur Olivier Rinfret sont les analystes et secrétaire de commission. Tous les propos qui seront tenus cet après-midi à la commission sont sténographiés par madame Louise Philibert qui est ici à mon extrême gauche et tout l'aspect technique de la sonorisation est tenu par monsieur François Bérard.

15 Alors, on vous souhaite la bienvenue. Donc vous avez la parole. On a déjà lu – il y a quand même un conseil, c'est qu'on a lu tous les mémoires, puis il faut vraiment qu'on ait du temps parce qu'aujourd'hui, on nous a donné un après-midi très, très chargé, puis si on veut avoir le temps de vous poser des questions, il faut que chacun soit un petit peu plus confiant dans le fait que l'Office a lu vos mémoires.

20

M. CHARLES BERGERON :

Très bien.

25 **LE PRÉSIDENT :**

Et tous vos mémoires vont devenir publics à partir de la semaine prochaine. Alors, bonjour! On reçoit monsieur Charles Bergeron du Conseil régional de l'environnement de Montréal.

30

M. CHARLES BERGERON :

Bonjour!

35 **LE PRÉSIDENT :**

Bonjour, Monsieur!

40 **M. CHARLES BERGERON :**

40

Bonjour, Monsieur, Madame Casara, Monsieur Giguère! Ça me fait plaisir d'être là aujourd'hui, d'une part, parce que ça me permet de prendre une pause forcée de la rédaction de mon mémoire sur Assomption-Sud-Longue-Pointe, aussi, parce que mon intervention aujourd'hui commence par de bonnes nouvelles. En fait, le CRE Montréal aimerait exprimer son soutien à la vision qui a été présentée par la Ville pour l'avenir du secteur des Faubourgs. Il y a plusieurs éléments dans cette vision-là qui rejoignent notre propre vision pour ce secteur.

45

On se réjouit tout particulièrement de ce qui est proposé pour le réaménagement du boulevard Ville-Marie. La préoccupation qui est exprimée pour la mixité d'usages, la mixité sociale qui est à rechercher dans tous les projets et la création de nouveaux espaces verts qui vont vraiment venir enrichir la trame verte et bleue, on l'espère, et à travers une vision globale qui va prendre en compte les autres espaces verts qui sont à proximité.

50

Évidemment, tout l'accès au fleuve qui va être facilité aussi, principalement le lot de l'îlot Molson et tout ce qui est aussi accès sécuritaire et convivial pour les piétons aux différents lieux d'intérêt culturel, particulièrement pour le Pied-du-Courant. Ça nous semble extrêmement intéressant et on est bien content, finalement, que ces apports-là vont permettre de bénéficier, non seulement au secteur des Faubourgs mais à tout le centre-ville.

55

60 Donc comme vous l'avez mentionné, Monsieur Bergeron, je me propose de passer assez rapidement sur les principes incontournables qu'on a énoncés dans notre mémoire, puisque de toute façon, ce sont des principes qui peuvent être appliqués à différents secteurs de la ville, à différents projets. Donc, si vous me permettez, je vais aller assez rondement sur cette partie-là.

65 Je pense que ce qui est à retenir surtout ici, c'est qu'on aimerait bien insister sur l'aspect important de créer des milieux de vie complets, à échelle humaine, qui misent réellement sur l'expérience piétonne, sur la mixité sociale, sur le côté accueillant envers tous. Ça, je pense que c'est une valeur, ça rejoint en fait la valeur du CRE Montréal à l'effet de profiter de cette
70 opportunité-là qui nous est offerte pour améliorer la qualité de vie des gens qui habitent déjà dans ce secteur, veiller à procurer aussi des milieux de vie intéressants pour les gens qui vont s'ajouter au secteur, qu'il s'agisse des nouveaux résidents ou des travailleurs. Donc aussi tout l'aspect de l'accueil, donc de penser à la mixité sociale et de penser à des milieux de vie qui soient pas refermés sur eux-mêmes mais en communication avec les quartiers déjà existants, les communautés déjà installées.
75

 Tout l'aspect aussi de privilégier les infrastructures vertes et bleues et brunes, puisqu'il est question du sol aussi, surtout dans un contexte comme celui-là où on est en présence à plusieurs endroits de sols fortement contaminés, il faut prendre en considération, non seulement
80 les éléments naturels qui sont à la surface du sol mais le sous-sol aussi. Donc ça, c'est un point sur lequel on veut bien insister, puisque c'est aussi une composante qui est essentielle, selon nous, à l'expression de la vision de résilience pour le quartier et pour la ville. La résilience face aux changements climatiques passe nécessairement par un renforcement, puis une exploitation, une mise en valeur de la trame brune, verte et bleue. Et l'aspect aussi de mise en valeur du
85 patrimoine...

LE PRÉSIDENT :

90 Voulez-vous m'attendre un moment, s'il vous plaît?

M. CHARLES BERGERON :

Oui, je vous en prie.

95 **LE PRÉSIDENT :**

Est-ce qu'il serait possible de demander aux gens – excusez-moi, Monsieur.

M. CHARLES BERGERON :

100

Je vous en prie, Monsieur. Alors, si vous permettez, je vais sauter tout de suite aux recommandations qui sont formulées plus précisément pour le secteur des Faubourgs. La chose principale pour nous – en fait, non, je ne devrais pas dire ça, toutes nos recommandations sont également importantes - une chose qui est à prendre en considération, c'est qu'il y a beaucoup de zones enclavées qu'on cherche à désenclaver. Vous les connaissez déjà, Radio-Canada, l'îlot Molson, ce sera important de penser le développement de ces zones à requalifier de façon à créer une interconnexion entre elles, mais aussi avec la trame viaire plus large. L'accès au Pied-du-Courant, comme je l'ai déjà mentionné, tout en prenant en considération l'expérience piétonne, Vision Zéro oblige.

105

110

La réduction de la congestion routière nous semble un enjeu important. Et, à cet effet-là, j'aimerais souligner que pour nous il ne s'agit pas simplement d'arriver au bout de dix, quinze ans à une réduction de la congestion routière, mais c'est d'arriver à intégrer cette préoccupation-là également dans toute la phase des travaux, des multiples travaux qui vont avoir cours sur le territoire. Ça va demander une vue d'ensemble, une stratégie pour faire en sorte que les travaux qui vont avoir lieu ici et là ne viendront pas augmenter la congestion routière au fil des prochaines années.

115

120

En ce qui a trait aux percées sur le fleuve, qui sont déjà prévues dans les multiples

projets, en fait, on aimerait tout simplement formuler une invitation qui est celle de penser à aménager des percées sur le fleuve et à valoriser cet aspect-là du patrimoine, chaque fois qu'une intervention sur le territoire va le permettre.

125 Verdir le territoire et enrichir la biodiversité, c'est un objectif, encore une fois, que nous
relions au CRE Montréal à l'objectif plus large de faire advenir la résilience du centre-ville, mais
également de toute la ville. Et puis, une façon concrète d'y arriver à plus petite échelle – je vous
donne juste un exemple parmi tant d'autres – au Pied-du-Courant, il y a une friche qui est
130 adjacente au parc citadin du Pied-du-Courant, qui est la propriété du MTQ. Il ne nous semblerait
pas si compliqué de faire une acquisition ou de conclure une entente avec le MTQ pour que ce
terrain-là soit annexé au parc existant, puis vienne étendre la superficie verdie.

135 J'enchaîne avec nos préoccupations sur les places publiques, les zones de rencontre,
les services de proximité. En fin de compte, c'est une variation sur le même thème. Il s'agit de
garder la préoccupation de créer des milieux de vie accueillants pour tous. L'exemple qui nous
vient en tête, c'est qu'à Radio-Canada, par exemple, sur les terrains de Radio-Canada, il est
prévu de créer des complexes d'habitation et de commerces qui sont conformés avec un jardin
intérieur, c'est, si je ne me trompe pas, la forme de ces îlots-là.

140 **LE PRÉSIDENT :**

 Le jardin est sur René-Lévesque. Le grand parc va être sur René-Lévesque, disons dans
la portion sur René-Lévesque un peu à l'ouest de la Tour, là où il y a déjà beaucoup d'arbres
actuellement.

145

M. CHARLES BERGERON :

 Très bien. Alors, je vais le formuler plutôt comme un principe à prendre en considération.
Si jamais il y avait des projets qui amenaient comme proposition de créer des jardins intérieurs...

150

LE PRÉSIDENT :

Prével veut faire un jardin intérieur.

155 **M. CHARLES BERGERON :**

Voilà. Voilà. C'est peut-être ça que j'avais en tête plutôt. Alors, de faire en sorte de ne pas créer des bulles, en fait, pas créer des ghettos, mais de vraiment viser sur la mixité sociale et l'accès pour tous. Est-ce que vous m'entendez toujours, oui?

160

LE PRÉSIDENT :

Tout à fait, oui.

165 **Mme DANIELLE CASSARA, commissaire :**

Oui.

170

M. CHARLES BERGERON :

La dernière de nos recommandations, qui est en même temps, je dirais, une conclusion, c'est une invitation à intégrer dans tout ce qu'on fera sur le secteur des Faubourgs le maximum d'innovation. Et quand je dis « innover », ce n'est pas innover pour innover. Ce n'est pas innover pour faire un *showcase* de ce qu'on est capable de faire. C'est innover, c'est mettre l'innovation au service...

175

LE PRÉSIDENT :

C'est considérer.

180

M. CHARLES BERGERON :

Oui.

185 **LE PRÉSIDENT :**

C'est considérer ces éléments-là. Parce que ces éléments-là, ce n'est pas quelque chose de nouveau.

190 **M. CHARLES BERGERON :**

Exact.

195 **LE PRÉSIDENT :**

Il y a eu des commissions sur l'agriculture urbaine.

M. CHARLES BERGERON :

200 Exactement.

LE PRÉSIDENT :

Les gens sont très, très friands de ces éléments-là.

205

M. CHARLES BERGERON :

210 Exactement. C'est qu'il faut aussi les intégrer à travers une vision d'ensemble. Je pense que ça, c'est un point sur lequel on aimerait beaucoup insister. C'est que je pense qu'on est rendu à une époque en général, et puis aussi devant le cas particulier du secteur des Faubourgs,

215 on ne peut plus se permettre de faire des aménagements à la pièce, au gré de ce que les promoteurs immobiliers avancent, amènent, soumettent. Je crois que dans un cas comme celui-ci, il faudra vraiment développer dès le départ une vision d'ensemble, porter cette vision d'ensemble là même avant que le PPU prenne forme. Je pense que ça va prendre un leadership fort de la Ville et puis un engagement dans une démarche pour faire les arrimages nécessaires en amont du PPU pour que la vision de la Ville percole déjà sur le territoire et soit prise en compte par les promoteurs immobiliers et soit éclairée aussi par les démarches citoyennes qui sont déjà en cours.

220 Je pense aussi que la vue d'ensemble va permettre un aménagement éclairé pour une intégration des infrastructures vertes et bleues, pour venir pas juste remplir les interstices à travers le bâti mais vraiment venir renforcer la trame brune, verte et bleu à plus grande échelle. Même chose pour le réseau de mobilité active et collective. Il faut prendre en considération pas
225 juste ce qui se passe à l'intérieur du secteur mais comment ça s'arrime avec ce qui existe aussi à l'extérieur de ce secteur. Je crois que ça fait le tour, Monsieur.

LE PRÉSIDENT :

230 Je vous remercie beaucoup. Je vous remercie beaucoup de la contribution, c'est vraiment, c'était quelque chose d'attendu parce que quand on a fait les quinze ans d'analyse de la consultation publique dans toutes les consultations publiques de l'OCPM dans ce quartier-là ou dans les quartiers limitrophes, le volet ce que vous appelez... c'est-à-dire, les éléments d'innovation que vous proposez là, il y en a quelques-uns qui avaient été touchés, mais il y en a
235 beaucoup qui n'avaient jamais été mentionnés. C'est une contribution qu'on considère absolument importante à cette étape-ci où on est en amont, donc faire réfléchir aux gens aussi sur des principes et des valeurs qui sont aujourd'hui très répandus dans la communauté, mais il fallait aussi que ça vienne à la commission, donc on l'apprécie beaucoup.

240 **M. CHARLES BERGERON :**

Merci.

245 **M. CHRISTIAN GIGUÈRE, commissaire :**

Sur la question de l'innovation, rapidement, vous parlez de – est-ce qu'on m'entend bien? J'ai de la misère...

250 **M. CHARLES BERGERON :**

Oui, je vous entends.

M. CHRISTIAN GIGUÈRE, commissaire :

255 Innovation dans la revitalisation, c'est votre dernière recommandation, l'inclusion d'agriculture urbaine, toits et murs verts, gestion écologique des eaux de pluie, etc., etc.

M. CHARLES BERGERON :

260 Oui.

M. CHRISTIAN GIGUÈRE, commissaire :

265 Et, dans votre présentation, ça s'est clarifié un peu. Vous parlez du rôle important de la Ville, vous parlez de leader. À ce moment-ci de la consultation publique, j'ai aussi ma petite idée sur le rôle de la société civile. Vous, comme CRE, quel rôle allez-vous jouer dans cette concertation-là autour de l'innovation de ce que vous décrivez dans votre dernière recommandation?

270 **M. CHARLES BERGERON :**

Ça fait partie de – en fait, c'est au cœur de la mission du CRE d'être un organisme de concertation. C'est dans nos manières de faire. Par exemple, je vais vous parler de ce qui m'occupe aussi ces temps-ci, vous allez voir que ça s'applique pour le secteur des Faubourgs.

275

Concernant le secteur L'Assomption-Sud-Longue-Pointe, on a entamé depuis quelques mois une collaboration avec l'IRBV, qui est l'Institut de recherche en biologie végétale, et on a mis ces gens-là en contact avec Hydro-Québec, avec des citoyens qui sont préoccupés par l'avenir du ruisseau Molson. Et puis je vous cite ça comme exemple de ce qui pourrait être fait aussi pour le secteur des Faubourgs, c'est-à-dire, qu'on peut certainement se positionner comme un organisme qui va faciliter la mise en contact d'acteurs qui ont tout intérêt à apprendre les uns des autres et ça pourra se faire de diverses façons. On a déjà sur le secteur des Faubourgs dans notre démarche de préparation, de notre analyse du secteur, on a déjà tenu une activité de concertation qu'on a appelée un « Café-Crème » – CREM-Montréal – et lors de ce café-là, on a invité Rayside Labossière, plusieurs organismes de la société civile pour créer cette synergie-là, mettre en relation les acteurs qui pourraient profiter de cette mise en commun.

280

285

Mme DANIELLE CASSARA, commissaire :

290 J'ai une question concernant cette activité-là. Est-ce que vous aviez aussi une présence des promoteurs, des principaux promoteurs?

M. CHARLES BERGERON :

295

Non. Pas cette fois-là.

Mme DANIELLE CASSARA, commissaire :

Non?

300

M. CHARLES BERGERON :

Non. On a voulu créer un espace qu'on pourrait qualifier de *safe space*.

305 **Mme DANIELLE CASSARA, commissaire :**

D'accord. Merci.

LE PRÉSIDENT :

310

Dans votre rapport à la page 5, vous parlez, vous dites : « *En accordant une première place aux infrastructures écologiques.* »

M. CHARLES BERGERON :

315

Oui.

LE PRÉSIDENT :

320

Est-ce que ce sont les éléments qui sont là?

M. CHARLES BERGERON :

C'est un terme un petit peu nébuleux.

325

LE PRÉSIDENT :

Oui, oui. Bien, ce n'est pas défini. Ce n'est pas nébuleux; ce n'est pas défini.

330 **M. CHARLES BERGERON :**

Oui.

335 **LE PRÉSIDENT :**

Donc est-ce que vous pourriez m'en parler un peu davantage?

M. CHARLES BERGERON :

340 Oui. En fait, je vais vous référer à une publication de la Fondation David Suzuki publiée l'année passée.

LE PRÉSIDENT :

345 Alors, vous allez nous la transmettre.

M. CHARLES BERGERON :

350 Ça va me faire plaisir, oui. Je vais ajouter aussi à cette référence-là que pour nous, les infrastructures naturelles, ça comprend autant les milieux qu'on pourrait qualifier de verts et bleus, donc autant les friches, les boisés, les friches arborescentes, mais les milieux humides aussi. Et on inclut là-dedans, dans la trame verte, considérant, tout en gardant en tête que ces espaces-là ont différentes valeurs écologiques, on peut inclure là-dedans les parcs aussi donc, et des espaces qui sont à créer aussi.

355

Donc, par exemple, on peut imaginer lors de la création d'une nouvelle piste cyclable, que les aménagements aux abords de cette piste cyclable là puissent venir enrichir la connectivité écologique entre des espaces verts existants qui sont interreliés par cette piste cyclable.

360

LE PRÉSIDENT :

La Ville propose de rehausser la tête de pont du Pont Jacques-Cartier pour faire du très grand Parc des Faubourgs un lieu de connectivité est-ouest.

365

M. CHARLES BERGERON :

D'accord, oui.

370

LE PRÉSIDENT :

Mais au plan de l'infrastructure, ça se vit comment au plan écologique? Si on relève ça. Parce que c'est une structure de béton qu'on relève. Puis, en dessous de ça, on veut faire de la verdure, on veut faire...

375

M. CHARLES BERGERON :

Oui, oui. Bon, peut-être la notion de « connectivité écologique », je peux la nuancer. On peut faire la distinction entre une connectivité physique dans laquelle les espaces sont collés les uns aux autres pour permettre le passage d'un espace à l'autre pour la faune qui est plus vulnérable, par exemple, à traverser des rues, mais on peut parler aussi de connectivité fonctionnelle, donc même lorsque les espaces verts sont séparés les uns des autres à travers la trame urbaine mais suffisamment proches pour finalement créer une sorte de trajet par saut de puce, on pourrait dire, ça fonctionne aussi pour permettre la connectivité écologique de certaines espaces animales. Entre autres la faune ailée, les insectes pollinisateurs...

380

385

LE PRÉSIDENT :

Et les humains.

390

M. CHARLES BERGERON :

... et les humains. Forcément.

395 **LE PRÉSIDENT :**

Vous parlez aussi de la gestion optimale des eaux, même en hiver.

M. CHARLES BERGERON :

400

Ah oui.

LE PRÉSIDENT :

405

Parce que là, on en a beaucoup entendu parler cette année.

M. CHARLES BERGERON :

Effectivement.

410

LE PRÉSIDENT :

415

Ça, est-ce qu'il y a des choses qui sont innovantes par rapport à ça? Parce qu'actuellement, tout ce qu'on fait, c'est qu'on la ramasse, puis on essaie... Je ne sais pas où on la jette dans le réseau d'égout qui, on espère, qui s'en va à l'usine d'épuration, mais est-ce que au plan écologique, est-ce qu'on peut faire quelque chose avec?

M. CHARLES BERGERON :

420

Certainement. Certainement. Il y a deux choses qui me viennent en tête vite, vite. Il y a

425 l'exemple des saillies drainantes qui est mise en œuvre en ce moment même dans
l'arrondissement du Sud-Ouest, si je ne me trompe pas. Et c'est sûr que la capacité d'absorption
des sols est réellement diminuée lorsque le sol est gelé. On s'entend. Mais normalement,
l'inscription de ces nouvelles infrastructures-là au plan de la rue, ça s'accompagne d'autres
mesures aussi. Donc la forme de la rue peut être faite en sorte aussi qu'il y ait moins
d'accumulation d'eau lors de la fonte des neiges aux abords des rues, mais que s'il y a un
système, par exemple, drainant au centre de la rue, on peut imaginer une forme de rue qui est
plutôt concave plutôt que convexe et diriger l'eau de cette façon-là.

430 Puis, je vous dirais aussi que s'il y a suffisamment de milieux naturels qui agissent
comme des éponges durant la saison qui précède l'hiver, donc l'automne, il pourrait y avoir là
une gestion des eaux probablement... J'avance ça, sans avoir rien lu sur le sujet, mais je
présume que ça pourrait avoir un effet bénéfique pour une moins grande accumulation de glace
435 l'hiver.

M. CHRISTIAN GIGUÈRE, commissaire :

440 Dans l'innovation, sous le thème de l'innovation sociale, je pense qu'il y a quelque chose
qui mérite peut-être une clarification. C'est en ce qui concerne le comité de suivi que vous
souhaiteriez voir mis en place rapidement.

M. CHARLES BERGERON :

445 Oui.

M. CHRISTIAN GIGUÈRE, commissaire :

450 Un comité de suivi qui implique une certaine participation citoyenne et également une
participation de la société civile, groupes, organismes représentatifs des citoyens.

M. CHARLES BERGERON :

Oui.

455

M. CHRISTIAN GIGUÈRE, commissaire :

Comment ça va fonctionner?

460

M. CHARLES BERGERON :

Ah bon. Alors, je vais me permettre de peut-être nuancer un petit peu en précisant que l'idée du comité, c'est une idée parmi d'autres possibles. Je pense que le plus important, c'est qu'il y ait une stratégie qui soit déployée par la Ville pour rester en contact avec les organisations citoyennes, les citoyens, les promoteurs immobiliers. La forme que ça prendra, je pense que là, là-dessus, notre réflexion, pour être honnête, ne s'est pas rendue jusque là. Par contre, ce qui est à souligner, c'est qu'on est au courant qu'il y a déjà toute une démarche qui a été mise de l'avant, activée par entre autres la firme Rayside Labossière, qui a déjà...

465

470

Mme DANIELLE CASSARA, commissaire :

CDC.

475

M. CHARLES BERGERON :

Oui, voilà, CDC, qui a déjà impliqué beaucoup les citoyens. Puis, je pense qu'il s'agirait en fait, non pas de créer quelque chose de neuf, mais de bâtir là-dessus, tout simplement.

480

LE PRÉSIDENT :

Par rapport à la gestion des eaux pluviales, l'arrondissement propose entre autres sur la

485 rue de la Visitation, une rue plus large où on aurait une bande verte qui – pas dans la section qui est déjà construite, qui est très étroite – mais dans la section à construire qui s'en va jusqu'au fleuve où il y aurait un très grand espace vert. Puis, il y a aussi en dessous du Pont Jacques-Cartier où on prévoit un très, très grand espace vert continu qui nous amènerait jusqu'au Pied-du-Courant. Est-ce qu'on peut aussi imaginer que ces deux grandes artères, on puisse aussi profiter du moment pour traiter toute la question des eaux pluviales, même en hiver?

490 **M. CHARLES BERGERON :**

C'est sûr et certain. C'est sûr et certain. Encore une fois, par un ensemble de mesures complémentaires les unes aux autres. Encore une fois, j'ai envie de rappeler les contributions possibles de l'IRBV à cet effet-là et...

495 **LE PRÉSIDENT :**

L'IRBV étant?

500 **M. CHARLES BERGERON :**

505 L'IRBV étant l'Institut de recherche en biologie végétale, qui sont des experts dans l'emploi des phytotechnologies, donc l'utilisation des végétaux pour répondre à des problèmes environnementaux. Et, aussi, j'ai envie de mentionner le nom de la professeure Danielle Dagenais de la Faculté d'aménagement de l'Université de Montréal, qui est l'enseignante du cours – je ne sais plus c'est quoi le titre du cours – mais en tout cas, c'est sur les phytotechnologies intégrées à l'aménagement urbain. Et il y aurait certainement matière, à travers une collaboration avec ces gens-là, matière à imaginer des aménagements qui répondraient aux besoins exprimés.

510 **LE PRÉSIDENT :**

Je vous remercie beaucoup, Monsieur, de votre contribution.

M. CHARLES BERGERON :

515

Ça fait plaisir. Merci à vous. La commission appelle monsieur Victor Balsis des AmiEs du courant Sainte-Marie. Bonjour, Monsieur!

M. VICTOR BALSIS :

520

Bonjour!

LE PRÉSIDENT :

525

Comme on a déjà pris connaissance de votre mémoire, pouvez-vous axer principalement sur vos recommandations parce que vous avez quasiment fait un programme particulier d'urbanisme avec votre mémoire. On vous en félicite, vous avez beaucoup travaillé dans l'illustration de vos propos. Je pense que c'est très, très intéressant pour la commission. Alors, pouvez-vous axer votre présentation principalement sur vos recommandations plutôt que sur la

530

M. VICTOR BALSIS :

535

O.K. On avait préparé une présentation qui inclut – je vais me présenter d'abord. Victor Balsis des AmiEs du courant Sainte-Marie. Je suis aussi résident dans le secteur sud-est qui est en face du projet de Prével. Alors, je vis tous les changements à tous les jours.

540

Je voulais juste mentionner qu'on avait, dans la préparation de la présentation d'aujourd'hui, on a ajouté quelques items. Alors, je veux juste être certain de ne pas les oublier parce que je trouve c'est quand même important. J'avais calculé une présentation je pourrais faire dans huit minutes.